

FICHE PRATIQUE

VOUS ARRIVEZ À

MAYOTTE ?

LES PREMIÈRES DÉMARCHES

Entre l'installation, les démarches administratives et l'accès aux outils académiques, quelques vérifications peuvent vous éviter de perdre du temps à la rentrée.

DÈS VOTRE ARRIVÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT

- **Signez votre procès-verbal d'installation.**
- Récupérez les informations pratiques de l'établissement
- Demandez vos accès : messagerie académique, ENT et Pronote.
- Identifiez vos principaux interlocuteurs

ACTIVEZ VOS ACCÈS NUMÉRIQUES

Votre compte académique donne accès à plusieurs services indispensables.

- **Zimbra** : messagerie académique.
- **Arena** : accès aux applications professionnelles.
- **GLPI** : assistance informatique en cas de problème.
- **e-Colibris** : démarches et dossier RH.

VÉRIFIEZ VOS DROITS ET VOTRE INSTALLATION

LOGEMENT : Remboursement partiel du loyer, Cautioneo et CSF.

Pensez à vérifier votre éligibilité et à engager vos démarches dès votre arrivée.

ISG : **Pensez à vérifier votre éligibilité et à faire votre demande sur Colibris,** après réception de vos identifiants académiques.

LIENS UTILES

- 📌 **Nouveaux arrivants**
- 📌 **Prise en charge rentrée 2026**

Août 2026

Une question sur votre arrivée ?



Contactez le SNUEP-FSU Mayotte.